



## Amis de l'Instruction Laïque d'Eyguières

Dispositifs de paiement  
ancv, pass Sport, CJeune, CAF13

Saison 2025 2026

### Evolutions pour la saison 2025 2026 :

- Le dispositif Pass jeunes (région) a été supprimé
- Le montant maximum du dispositif CJEUNE est limité à 75 € au lieu de 100 €
- Le pass Sport est recentré sur les jeunes de 14 à 30 ans, sous conditions

	<p><b>ancv CHEQUE-VACANCES :</b> Un titre présenté sous forme de chéquier nominatif <u>valable pour toutes les activités sportives et culturelles</u> Utilisable par toute la famille du bénéficiaire Présenté sous forme de coupures de 10, 20, 25 et 50€ Les e-Chèque-Vacances papier ne sont pas autorisés <b>Attention aux dates de validité</b></p>
	<p><b>ancv COUPON SPORT :</b> <u>Valable pour toutes les activités sportives + la danse</u> Un titre présenté sous forme de chéquier nominatif Utilisable par toute la famille du bénéficiaire Présenté sous forme de coupures de 10, 15 et 20€ <b>Attention aux dates de validité</b></p>
	<p>Le moyen de paiement <b>CJEUNE</b> (Ex COLLEGIEN DE PROVENCE) réservée aux jeunes des Bouches du Rhône de 11 à 25 ans est admis pour le règlement des inscriptions aux <u>activités sportives et culturelles</u>. La carte donne droit à un montant maximum de <b>75 €</b> Le montant à débiter est choisi par l'adhérent Il faut inscrire sur le bulletin d'inscription le QR Code de la carte</p>
	<p>Le dispositif est ouvert aux jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ;</li> <li>• En situation de handicap : <ul style="list-style-type: none"> <li>– De 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH ;</li> <li>– De 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH)</li> </ul> </li> <li>• Étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;</li> <li>– Bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale</li> </ul> </li> </ul> <p>Chaque jeune éligible reçoit un <u>code individuel</u> comportant les informations liées au jeune ; Il doit le présenter au moment de l'inscription dans l'association sportive de son choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de <b>70 €</b> sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. <b>Valable uniquement pour les activités sportives et la danse</b></p>
	<p>La Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône a mis en place le <b>Pass'Sport Loisirs Culture</b> pour faciliter l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des jeunes enfants âgés de 3 à 11 ans. Cette année, ce dispositif prend la forme d'un QR Code de 50€ ou de 150€ distribué aux familles sélectionnées selon les règles d'éligibilité. • <u>Valable pour toutes les activités sportives et culturelles</u></p>
	<p>Le <b>CUMUL</b> des dispositifs est possible Les autres dispositifs (chèques Edenrend et équivalents) ne sont pas admis</p>